

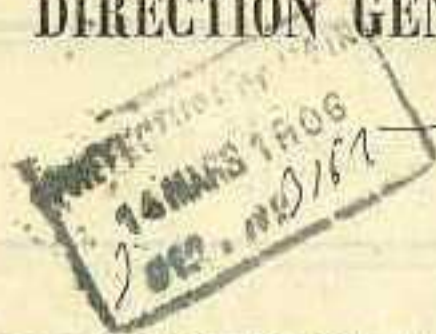
DÉPARTEMENT

d. e. *L. Om*

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOMAINES

DIRECTION

d. e. *Boulogne*



INVENTAIRE

Des biens dépendant d' *La fabrique paroissiale de S. Genes*  
*sur Menthon*

dressé en exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905.

L'an mil neuf cent six, le *dix* *Mars*, à *vingt* heures, du *matin*.

En présence de MM. (3) *Rivier, curé*  
*Dubois, Président de l'Association des Marquillais*  
*Manigant, Secrétaire de la fabrique*

Et encore de M. *Georges, maire de la commune, qui a*  
*assisté aux opérations*

Nous soussigné (nom) *M. Perrier* *Percepteur de S. Genes sur Menthon*

dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à *Boulogne*,

Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus  
par *la fabrique paroissiale de S. Genes sur Menthon*. *Les* *le* *débite*, *M. Rivier curé*  
*nom a donné lecture d'un procès-verbal constatant les opérations, en son honneur et à l'absence*  
*du* *procès-verbal*

Préf. de la Seine, le 21 janv. 1906, ann. 30 V. — Nancy et Paris, Berger-Levrault et Co. — 5. Pa.

(1) La fabrique paroissiale de ..... ou la messe curiale de ..... ou le conseil presbytéral de .....  
(2) Indiquer les noms, qualités et demeures des comparants. S'il y a des défunts, on ajoutera : et en l'absence de M. (nom et qualité du défunt) qui ne comparait pas bien qu'il ait été dûment convoqué ainsi qu'il résulte de (le procès-verbal de notification) annexé au présent inventaire. Si l'inventaire est dressé en présence de témoins, on dira : En présence de MM. (nom, profession et demeure), témoins requis en l'absence de MM. qui ne comparaissent pas, bien que, etc.  
(3) Inspecteur, Sous-Inspecteur, Receveur des Domaines ou Percepteur à .....

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — Biens de la fabrique de l'église de  
St Germs sur Montyon

NUMEROS D'ORDRE.	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
<u>Dacrislie</u>		
1	Ciboire en argent (pâte)	50 .
2	Calice coupe argent doré + pied métal argenté	25 .
3	Ostensoir métal argenté	50 .
4	Crozier pied d'antel	50 .
5	Deux crozier mochantins (dont l'un hier uni)	20 .
6	Un incenseur avec handle	5 .
7	Un crozier - barbe	5 .
8	Deux crozier sans crozier	3 .
9	Un crozier mochantin	5 .
10	Un sabot pour le sacrement	2 .
11	Un chape violette gilet jaune	15 .
12	Un fond pour deux	40 .
13	Un bénitier de son goupillon	2 .
14	Un dais avec pomachus (hier un autre)	5 .
15	Deux roses fleur blanche artificielles (6 n <sup>os</sup> ) revendique par M <sup>re</sup> Guinet	5 .
16	Cinq roses artificielles fleur de couleur diverses	10 .
17	Un niche pour saint Sacrement en bois doré	12 .
18	Deux candélabres Europe	15 .
19	Un crozier d'antel	4 .
20	Exhaire de sainte-dion (en bois blanc)	10 .
21	Crozier tapis d'antel (dont coupe de un bleu de ciel) Le numéro 2 revendique par M <sup>re</sup> Guinet	30 .
22	Cinq crozier d'antel vieux	8 .
23	Deux crozier (rouge & blanc) (dont l'un revendique par M <sup>re</sup> Guinet & L. Laurent)	60 .
24	Un garniture d'antel	12 .
25	Un miroir complet	20 .
26	Un miroir pour miroir des miroirs	2 .
27	Deux crozier purification	2 80
28	Un crozier amiche	6 .
29	Un crozier crozier	6 .
30	Six crozier	3 .

(1) La fabrique, le conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE II. — Biens de l'Etat des départements et des Communes  
 dont la fabrique n'a que la jouissance.

10-10  
 10-10

NUMÉROS D'ORDRE.	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
1	Presbytère, jardins & dépendances d'une contenance approximative de 18 ares 50 <sup>m</sup> figurant sur les numéros 253, 254, 255 de la section A. et recensés par le cadastre de P. Gennevilliers mention n° 1358.	10000
2	Emplacement de l'église d'une contenance approximative de 2 ares 67 centiares figurant sur le numéro 253 de la section B. de plan cadastré. Cette église construite en 1825 par le curé et par la fabrique, se trouve établie sur une contenance d'environ 18000 <sup>frs</sup>	200
Immubles par destination à l'église		
1 <sup>re</sup>	Mobilier blanc & noir en marbre surmonté d'une tabernacle	Pour mémoire
2 <sup>e</sup>	Boiseries & tables en chêne, relevant le chœur	100
3 <sup>e</sup>	Vitreaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur d'un sacristie	100
4 <sup>e</sup>	Celle en pierre surmontée de fer forgé	20
5 <sup>e</sup>	Deux vitres colorées en marbre blanc verre de Saint-Gobain dans la chapelle latérale	Pour mémoire
6 <sup>e</sup>	Font baptême en bon état sans le mur	100
7 <sup>e</sup>	Deux chaises de paille approchant (la paille 300 kilogrammes & l'autre 500 kilogrammes) (L'une donnée par M. Dambay en l'honneur de l'église parvenue à son origine particulière)	100

Produit n° 10 — L'Etat du 3 Janvier 1804, art. 10 V. — Fancé et Parla, Bourgois-Lavigne et C. — 6. Da.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — Biens de la fabrique de l'Église de  
St Genès, par Marton

NUMÉROS D'ORDRE.	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
	L'apport	442 80
31	Un porte-miscel	8 .
32	Croix en bois	8 .
33	Huit robes	24 .
34	Deux chasubles blanches, brodées et de accessoirs	40 .
35	Deux chasubles noires, brodées argent et accessoirs	31 .
36	Une chasuble violette brodée	20 .
37	Une chasuble de drap d'or	30 .
38	Deux chasubles rouges brodées	12 .
39	Une chasuble verte	8 .
40	Un grand placard en bois - on garde sous enfermer les objets inventariés du n <sup>o</sup> 1 au n <sup>o</sup> 39	81 .
<u>Chœur</u>		
41	Six grandes chandeliers avec leurs souflets	90 .
42	Un lapis en bois devant le maître-autel	10 .
43	Deux statues plates (Sainte Anne et Saint Joseph) (Le n <sup>o</sup> 43 revendiqué par M <sup>me</sup> Guillet)	15 .
44	Deux chandeliers en cuivre	4 .
45	Deux petits bancs	4 .
46	Un confessionnal	30 .
47	Quatre vases de fleurs artificielles	70 .
48	Croix petites chandeliers	6 .
49	Un banc en bois pour transport au maître	6 .
50	Quatre grandes boîtes Chapelle de la S <sup>te</sup> Vierge et de St Barthélémy	8 .
51	Une statue de la S <sup>te</sup> Vierge Le n <sup>o</sup> 51 revendiqué par M <sup>me</sup> Pelletier	40 .
52	Une statue de St Barthélémy (partout de la conscription)	30 .
53	Huit chandeliers moyens, avec souflets	56 .
54	Croix en bois argentées	21 .
<u>Nef</u>		
55	Un plan	60 .
A reporter :		1162 80

La fabrique de l'Église de

CHAPITRE N<sup>o</sup> — Biens de l'État, des départements et des communes,  
~~dont l'Église de St. Genis-sur-Mer n'a que la jouissance.~~

NUMÉROS D'ORDRE.	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
	Repart:	1162 80
56	Bon lampe d'argent	8 ..
57	Bon lustre en métal bronze	10 ..
58	14 tabernacles (chaises de la Croix)	140 ..
	Le numéro 58 revendiqué par Mr Robm Franca	
59	Bon grand crucifix	30 ..
60	Chaises dans la nef revendiquées par les paroissiens	60 ..
Total		1405 80

(1) La fabrique, la messe, le conseil presbytéral, etc.